

(1) Calcul du quotient familial :

Toutes les ressources, y compris l'allocat° logement - loyer ou charges d'accession
_____ =
Nombre de personnes au foyer

Quotient =

3 tranches ainsi définies :

- . Tranche 1 : inférieure à 313,00 €
- . Tranche 2 : de 313,01 € à 375,00 €
- . Tranche 3 : de 375,01 € à 460,00 €
- . Etude des cas individuels, au cas par cas, au-dessus de la tranche 3
- . Aide au restaurant scolaire : Prix d'un repas = 3,40 €

Tranche	Part du CCAS	Part des Parents
Tranche 1	3,40 €	0,00 €
Tranche 2	2,24 €	1,16 €
Tranche 3	1,82 €	1,58 €

- . Aide à la garderie du matin : Prix d'une garderie du matin = 0,80 €

Tranche	Part du CCAS	Part des Parents
Tranche 1	0,80 €	0,00 €
Tranche 2	0,53 €	0,27 €
Tranche 3	0,43 €	0,37 €

- . Aide à la garderie du soir : Prix d'une garderie du soir = 1,80 €

Tranche	Part du CCAS	Part des Parents
Tranche 1	1,80 €	0,00 €
Tranche 2	1,19 €	0,61 €
Tranche 3	0,93 €	0,87 €